Peace - Work - Fatherland

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

INSPECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

INSPECTORATE GENERAL OF EDUCATION

PROGRAMMES D'ETUDES DE 4ème et 3ème : *EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE*















Observer son environnement pour mieux orienter ses choix de formation et réussir sa vie

INSPECTION DE PEDAGOGIE CHARGEE DE L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES, ARTS ET LANGUES

INSPECTORATE OF PEDAGOGY IN CHARGE OF Letters, Arts and Languages

Décembre 2014

REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX - TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

INSPECTION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS COMP

REPUBLIC OF CAMEROON PEACE -WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

INSPECTORATE GENERAL OF EDUCATION

ARRETE N° LAG AU/MINESEC/ IGE DU - 9 DEC 2014 '
Portant définition des Programmes d'Etudes des classes de 4ème et 3ème de l'Enseignement Secondaire Général.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Vu la Constitution;

Vu la Loi nº 98/004 du 14 avril 1988 portant Orientation de l'Éducation au

Vu Cameroun;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du

Vu gouvernement;

le Décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires;

<u>ARRÊTE</u>

Article 1^{er}: Les Programmes d'études des classes de 4^{ème} et 3^{ème} sont définis ainsi qu'il suit :

PRÉFACE

Des programmes d'enseignement pour le Cameroun du 21e siècle

En ce début de millénaire, au moment où le Cameroun se fixe le cap de l'émergence à l'horizon 2035, son enseignement secondaire est confronté à de nombreux défis. Il doit notamment :

- (i) Offrir, dans un contexte marqué par une forte croissance des effectifs du cycle primaire, une formation de qualité à un maximum de jeunes Camerounais ;
- (ii) Préparer ceux-ci, grâce à des enseignements/ apprentissages pertinents, à s'intégrer au monde et à affronter un marché du travail de plus en plus exigeant.

En outre, les dispositifs de formation, dans leur conception et leur mise en œuvre, ont évolué de façon significative. En effet, à une école, jadis consacrée à l'acquisition de connaissances très souvent décontextualisées, s'est substituée partout dans le monde, une école soucieuse d'outiller les apprenants afin qu'ils puissent faire face à des situations de vie réelle, complexes et diversifiées. À la place d'une école coupée de la société, s'est installée une école intégrée, soucieuse du développement durable, et qui prend en compte les cultures et les savoirs locaux.

La réalisation de cette école nouvelle, inscrite dans la loi d'orientation de l'Education, et la nécessité d'insertion socioprofessionnelle requièrent l'adoption d'un paradigme pédagogique pour l'élaboration des programmes d'études : *l'Approche par les compétences avec une entrée par les situations de vie*.

Dans cette perspective, les nouveaux programmes d'études de l'enseignement secondaire général, ceux de l'enseignement normal, et les référentiels de formation de l'enseignement technique participent de ce grand mouvement de redynamisation de notre système éducatif et se situent en droite ligne des orientations du

Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui prévoit d'ici à 2020, de porter au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire le minimum de connaissances dont devrait disposer tout Camerounais.

Ces programmes d'études définissent, en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être, les compétences essentielles devant être acquises par les élèves au cours du premier cycle du secondaire. Ils circonscrivent donc clairement le cadre qui permet aux enseignants d'organiser leurs activités pédagogiques.

Tout en félicitant les concepteurs des ces programmes d'études, j'exhorte tous les membres de la communauté éducative, notamment les enseignantes et les enseignants à s'approprier le nouveau paradigme, à le mettre efficacement en œuvre, afin d'en faire une réussite bénéfique à notre système éducatif et, partant à notre pays le Cameroun.

Le Ministre des Enseignements Secondaires



LA RÉVISION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE :

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET NOVATRICE

Les programmes d'études élaborés depuis 2012 par l'Inspection Générale des Enseignements du Ministère des Enseignements Secondaires respectent les grandes orientations de l'éducation en général, et de l'enseignement secondaire en particulier telles qu'elles apparaissent à la fois dans la loi d'orientation de l'éducation (1998) et le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (2009).

Ces orientations se résument entre autres à : former dans la perspective d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035, des citoyens camerounais maîtrisant les deux langues officielles (français-anglais), enracinés dans leurs cultures tout en restant ouverts à un monde en quête d'un développement durable et dominé par les sciences et les technologies de l'information et de la communication.

Conçus dans les Inspections de Pédagogie et introduits à titre expérimental dans les lycées et collèges au cours de l'année scolaire 2012-2013, ces programmes se sont enrichis des contributions des enseignants chargés des classes et de celles de certains syndicats des enseignants.

Les nouveaux programmes d'études se veulent porteurs de plusieurs évolutions :

- évolution d'une pédagogie frontale et transmissive à une pédagogie d'apprentissage basée sur l'acquisition de compétences permettant de résoudre des situations de vie ;
- évolution d'une école coupée de la société à une école permettant de s'insérer dans le tissu socioculturel et économique ;
- évolution d'une évaluation des savoirs à une évaluation des compétences nécessaires à un développement durable.

La prise en compte de ces évolutions et de ces orientations nouvelles a induit tout naturellement un changement de paradigme dans la réforme curriculaire. L'option choisie est l'Approche Par Compétences avec entrée par les situations de vie.

Les programmes d'études du premier cycle de l'enseignement secondaire général sont répartis en cinq (05) domaines d'apprentissage, comprenant chacun un certain nombre de disciplines, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

Domaine d'apprentissage	Disciplines
1. Langues et littératures	FrançaisAnglaisLangues Vivantes II

	Langues AnciennesLittérature (anglais et français)
2. Sciences et Technologies	 - Mathématiques - Sciences (Physique, Chimie, Technologie, Sciences de la Vie et de la Terre) - Informatique
3. Sciences Humaines	HistoireGéographieÉducation à la Citoyenneté
4. Développement personnel	Éducation Physique et sportiveTravail manuel
5. Arts et Cultures Nationales	Langues NationalesCultures nationalesArts

Pour les classes de 4^{ème}, 3^{ème} (sous-système francophone), l'enveloppe horaire hebdomadaire et le quota par rapport à un volume de 35 heures sont présentés dans le tableau suivant :

Volume horaire	Quota
11 heures	31,42%
11 heures	31,42%
06 heures	17,14%
03 heures	08,57%
	08,57%
	11 heures 11 heures 06 heures

Une heure est consacrée à l'étude surveillée.

Pour le sous-système anglophone (Form III, Form IV et Form V), les mêmes données sont résumées dans le tableau suivant :

Learning area	Total weekly workload	Quota * 31,42%	
Language and literature	11 hours		
Sciences and technology	11 hours	31,42%	
Social sciences	06 hours	17,14%	
Arts, national languages and cultures	03 hours	08,57%	
Personal development	03 hours	08,57%	

Inspecteur Général des Enseignements

Dr Evelyne MPOUDI NGOLLE

PROFIL DE SORTIE DU 1er CYCLE

Le premier cycle de l'enseignement secondaire accueille des jeunes issus du cycle primaire et âgés de 10 à 14 ans. Il a pour objectifs généraux de les doter non seulement de capacités intellectuelles, civiques et morales mais aussi de compétences, de connaissances fondamentales leur permettant soit de poursuivre des études au second cycle, soit de s'insérer dans le monde du travail après une formation professionnelle. Ainsi, dans le cadre défini par les nouveaux programmes, l'élève, doit, au terme du 1^{er} cycle du secondaire, être capable de traiter avec compétence des familles de situation se rapportant aux domaines de vie indiqués dans le tableau ci-après.

Domaines de vie	Familles de situations traitées au 1er cycle				
1. Vie familiale et sociale	Participation à la vie familiale				
	 Maintien des de saines relation professionnelles 				
	 Intégration sociale. 				
2. Vie économique	 Découverte des activités génératrices de revenu 				
	 Découverte du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions ; 				
	 Confiance en soi, de ses aspirations, de ses talents, de son potentiel 				
	 Exercices de saines habitudes de consommation. 				
3. Environnement, bien-être et santé	 Préservation de l'environnement ; 				
	 Recherche d'un meilleur équilibre de vie ; 				
	 Choix et observation de saines habitudes de vie. 				
4. Citoyenneté	 Connaissance des règles de fonctionnement de la société camerounaise; 				
	 Découverte des valeurs et traits culturels de la société camerounaise. 				
Média et Communication	 Découverte du monde des médias ; 				
	 Découverte des technologies de l'information et de la communication. 				

Pour y parvenir, l'élève devra être capable de mobiliser, dans les différentes disciplines des domaines d'apprentissage constitutifs des programmes d'études, toutes les ressources pertinentes, en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être. Le tableau suivant en donne un aperçu général, les programmes d'études disciplinaires se chargeant de décliner, dans le détail, toutes les compétences attendues, par niveau et au terme du 1^{er} cycle.

DOMAINES	DISCIPLINES	COMPETENCES ATTENDUES A LA FIN DU 1er CYCLE.	
D'APPRENTISSAGE			
1. Langues et Littérature Langues vivantes :		Français et anglais 1 ^{ère} langue	
	Anglais, Français,	Réception écrite et orale :	
	allemand, espagnol,	Lire de façon autonome, différents types de textes relatifs aux domaines de vie définis	
	italien, chinois, etc.	dans les programmes ;	

	1	
	Anglais aux	Ecouter et comprendre diverses productions liées aux mêmes domaines de vie.
	apprenants	Production orale et écrite : produire divers types de textes de longueur moyenne relatifs
	francophones et	à ces domaines de vie.
	Français aux	Outils de langue : utiliser à bon escient les différents outils de langue pour produire et
	apprenants	lire les types de textes relevant de ce niveau d'étude.
	anglophones	Français et anglais 2 ^e langue :
	• Langues anciennes	Communicate accurately and fluently using all four basic skills in language learning;
	: Latin, Grec	Be able to transfer knowledge learnt in class to real-life situations out of the classroom;
	• Langues	be able to cope and survive in problem-solving solutions.
	Nationales	Langues vivantes II :
	• Littérature :	Réception écrite et orale :
	littérature	Lire et comprendre des textes simples portant sur la vie sociale, la citoyenneté,
	camerounaise,	l'environnement, le bien-être et la santé, les médias, etc.
	littérature française,	Ecouter, s'informer oralement en vue d'interactions simples pendant les situations de
	littérature	communication en rapport avec les différents domaines de vie.
	francophone, autres	Production orale et écrite : chanter, réciter, dramatiser, répondre oralement aux
	littératures.	questions liées aux domaines de vie définis dans les programmes.
		Rédiger des textes courts sur divers sujets familiers.
		Langues anciennes : développer une culture générale grâce aux langues et cultures
		anciennes ; connaître les origines de la langue française en vue d'une meilleure maîtrise
		linguistique ; exécuter des tâches élémentaires de traduction.
2. Science et technologie	-Mathématiques;	Mathématique
	-Sciences;	Utiliser les mathématiques en toute confiance pour résoudre des problèmes de la vie
	-Informatique.	quotidienne;
		Communiquer et mener un raisonnement mathématique;
		Sciences
		Acquérir des éléments fondamentaux de culture scientifique pour comprendre le
		fonctionnement du corps humain, le monde vivant, la Terre et l'environnement ;
		Acquérir des méthodes et des connaissances pour comprendre et maîtriser le
		fonctionnement d'objets techniques, fabriqués par l'homme pour la satisfaction de ses
		besoins;
		Manifester des comportements qui protègent sa santé, son environnement.
		Informatique:
		Maîtriser les techniques de base de l'information et de la communication.
		Exploiter les TIC pour apprendre.
	·	

3. Sciences humaines	-Histoire	Posséder des références culturelles pour mieux se situer dans le temps, l'espace, dans un		
	-Géographie ;	système démocratique et devenir un citoyen responsable		
	-Education à la	Histoire : acquérir une culture commune, prendre conscience de héritages du passé et		
	citoyenneté.	des enjeux du monde présent ;		
		Géographie : développer sa curiosité et sa connaissance du monde ;		
		S'approprier les repères pour y évoluer avec discernement.		
		Education à la citoyenneté: posséder des connaissances essentielles en matière de		
		droits et responsabilité pour assumer sa citoyenneté.		
4.Développement	-Education à la			
personnel	morale;	-Se préparer à l'effort physique, se préserver et récupérer d'un effort ;		
	-Economie sociale et	1 / 11 1 1		
	familiale;	d'hygiène ;		
	Education physique	-Maîtriser ses émotions et apprécier les effets de l'activité physique ;		
	et sportive;	-Concevoir, élaborer des projets d'animation culturelle et/ou sportive ;		
	-Education à la santé.	-Acquérir des méthodes, cultiver le goût de l'effort ;		
		- concevoir, élaborer, mettre en œuvre des projets permettant d'avoir une meilleure		
		image de soi et ressentir le bien-être qu'inspire la confiance en soi.		
6. Arts et Cultures	-Arts/Education	Education artistique : observer des œuvres, pratiquer une activité artistique		
nationales	artistique ;	Acquérir progressivement le goût de l'expression personnelle et de la création;		
	-Cultures	comprendre le phénomène de la création en musique, en arts plastiques, en arts		
	nationales.	scéniques;		
		dramatiser, déclamer des textes (conte, poésie, proverbes, etc.) en rapport avec divers		
		aspects de la société; pratiquer les différents sous genres dramatiques : sketch, saynète,		
		comédie, tragédie, drame, etc.		
		Langues et cultures nationales :		
		-Posséder des connaissances sur les cultures camerounaises ;		
		-Visiter intellectuellement les différentes aires culturelles du pays pour découvrir leurs caractéristiques ;		
		-Posséder les principes de base de l'écriture des langues camerounaises ainsi que les		
		notions de base de la grammaire appliquée à ces langues ;		
		-Maîtriser une langue nationale au triple plan de la morphosyntaxe, de la réception et de		
		la production de textes écrits et oraux simples		

L'élève acquiert des compétences disciplinaires, certes, mais celles-ci s'accompagnent de compétences dites « transversales » qui relèvent des domaines intellectuel, méthodologique, du domaine social, du domaine social et personnel.

Compétences transversales	Domaine intellectuel e méthodologique	-Résoudre des situations problèmes ;-rechercher en toute autonomie l'information uti pour résoudre le problème auquel il est confronté ; -donner son point de vue, émettre un jugement argumenté ; -s'auto-évaluer pour des fins de remédiation. Posséder les notions élémentaires de la prise des notes ; -concevoir et réaliser un projet individuel ; Analyser et synthétiser de l'information et en rendre compte par écrit ou oralement ; Développer des démarches de résolution des problèmes ;	
		Exploiter les TICE dans ses activités.	
7.	Domaine social e personnel	Interagir positivement en affirmant sa personnalité mais aussi en respectant celle de autres; -s'intégrer à un travail d'équipe, un projet commun; -manifester de l'intérêt pour des activités culturelles; Cultiver le goût de l'effort, la persévérance dans les tâches et activités entreprises; Comprendre et accepter l'Autre dans le cadre de l'interculturalité. Accepter l'évaluation de groupe.	

Les ressources à mobiliser par l'élève sont partagées par plusieurs champs disciplinaires et domaines d'apprentissage. Aussi importe-t-il, dans l'exécution des présents programmes d'études, de les aborder sous l'angle du décloisonnement et de l'interdisciplinarité. Cette observation vaut pour les compétences disciplinaires et surtout pour les compétences dites transversales. Celles-ci sont, ainsi dénommées pour bien montrer que leur développement doit se faire à travers les activités d'enseignement/apprentissage effectuées dans différentes matières, que ce développement concerne toute la communauté éducative et qu'il est même susceptible d'inspirer un projet éducatif et la mise en place d'activités extrascolaires. L'objectif ultime de notre formation, au terme du premier cycle, est donc de rendre l'apprenant capable d'autonomie, capable d'apprendre tout au long de sa vie, d'œuvrer pour le développement durable, d'exercer une citoyenneté responsable.

PROGRAMME DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DANS LE SECONDAIRE AU CAMEROUN

Classes de 4^{ème} et 3^{ème}

Volume horaire annuel: 25 heures

Volume horaire hebdomadaire: 01 heure

Coefficient: 01

SOMMAIRE

- I- Présentation générale du programme d'études
- II-Profil de l'apprenant au terme du 1^{er} cycle
- III-Domaine d'apprentissage et les disciplines correspondantes
- IV-Contribution du programme d'études au domaine d'apprentissage
- V-Contribution du programme d'études aux domaines de vie
- VI-Présentation des familles de situations couvertes par le programme d'études
- VII-Tableau synoptique des contenus des différents modules
- VIII-Présentation des différents modules

I-PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME D'ETUDES

L'éducation artistique et culturelle porte sur l'histoire de l'art ainsi que sur la théorie et la pratique des disciplines artistiques que sont :

- La musique (instrumentale et vocale) - L'architecture — Les arts du cirque

- Les arts plastiques ou arts visuels - Le cinéma - La danse

- Le théâtre ou arts dramatiques - L'expression audiovisuelle - Les arts appliqués...

L'Education artistique et culturelle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel ainsi que son enrichissement et sa conservation. Elle participe au développement de la création et des techniques d'expression artistique.

L'Education artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des jeunes. Elle vise à l'acquisition de compétences spécifiques dans les domaines artistiques enseignés et joue un rôle essentiel en matière de valorisation de la diversité des cultures de chacun.

L'Education artistique et culturelle renforce la dimension culturelle dans l'ensemble des disciplines : elle permet l'acquisition de compétences transversales mobilisables dans d'autres domaines d'apprentissage. Elle développe les capacités d'analyse et d'expression, prépare au choix et au jugement, participe à la formation d'un esprit lucide et éclairé. Lorsqu'il crée des images personnelles ou médiatiques ou qu'il apprécie des productions plastiques, l'apprenant fait appel à son imagination, à sa sensibilité et à sa culture ; il développe et met à profit l'ensemble des compétences transversales d'ordre intellectuel et méthodologique. Ainsi formé, l'apprenant citoyen participe à la promotion de la culture et au développement économique de son pays.

Les Arts doivent être soutenus et cultivés pour bien jouer leur rôle de support essentiel de la culture. Cette discipline n'est pas un luxe, mais une nécessité parce qu'elle ne se borne pas seulement à contribuer à la formation des citoyens capables d'innover, mais aussi parce qu'elle est un élément exigeant à la fois des apports cognitifs et des apports affectifs.

Les Arts doivent cesser d'être considérés comme de simples violons d'Ingres pour se constituer en des métiers pouvant très facilement permettre la création d'entreprises. La communauté éducative doit être sensibilisée sur les multiples possibilités de débouchés qu'offrent les enseignements artistiques :

Les Arts scéniques, autrement appelés Arts dramatiques ou Arts du spectacle, donnent accès aux métiers de la scène : comédien (acteur) pour le théâtre, le cirque et le cinéma, humoriste, metteur en scène, scénariste ; danseur... etc.

Les Arts Plastiques (ou arts visuels) peuvent développer le goût de devenir : artiste peintre, designer, dessinateur de mode (styliste), publiciste, illustrateur, spécialiste de bandes dessinées, décorateur, sérigraphe, statuaire, sculpteur, monumentiste, photographe, architecte, céramiste, vannier, cinéaste, etc.

Les Arts musicaux peuvent permettre de devenir musicien instrumentiste, chanteur, danseur professionnel, chorégraphe, enseignant de musique, musicologue, etc.

Notons qu'il y a désormais la possibilité pour un apprenant de s'orienter vers des Ecoles des Beaux Arts pour affiner sa formation artistique reçue dans l'Enseignement Secondaire.

II- PROFIL DE SORTIE DE L'APPRENANT DES ARTS AU TERME DU PREMIER CYCLE DU SOUS-SYSTEME

FRANCOPHONE

Si les classes de 6ème et 5ème permettent de faire découvrir toute la diversité de la discipline artistique, les classes de 4ème et 3ème sont les deux niveaux au cours desquels l'apprenant, qui connaît déjà le panorama artistique, sera appelé à se déterminer pour une branche de l'art parmi les arts de la scène, les arts musicaux et les arts plastiques ou arts visuels. Ce choix va dépendre d'un certain nombre de paramètres ou d'aléas : les goûts ou les aptitudes de l'apprenant; le milieu environnant des apprentissages avec la disponibilité ou non des ressources matérielles et /ou humaines; la présence ou non d'un enseignant capable d'assurer la formation; l'introduction de la discipline dans l'établissement d'accueil...

A la fin du premier cycle, les apprenants qui auront suivi des enseignements dans les arts musicaux, les arts scéniques ou les arts plastiques développeront à la fois des compétences transversales et des compétences particulières à chacune des trois branches artistiques considérées. Ces compétences seront mises en place dans des familles de situations liées à tous les domaines de vie qui sont couverts par le curriculum du premier cycle : vie familiale et sociale; vie économique; environnement, bien-être et santé; citoyenneté; médias et communication. Les Arts étant une discipline davantage pratique, on aura alors un référentiel constitué de compétences relatives à la conception d'abord, puis à la production, c'est-à-dire à l'intégration des savoirs conceptuels dans la réalisation matérielle des créations par l'apprenant.

Il faut retenir pour l'essentiel que les compétences conceptuelles sont mises en place en 6ème et 5ème, notion après notion. Mais, en 4ème et en 3ème, l'enseignant prendra soin de « réveiller » les compétences conceptuelles dans le cadre de la fixation des pré-acquis ou des pré-requis, après la traditionnelle évaluation diagnostique. Cette mise en place des préalables peut aussi passer par des enseignements en classe, des devoirs ou des recherches personnelles des apprenants lorsque les ressources sont disponibles.

Comme la fin du premier cycle est marquée par la présentation par les apprenants du BEPC, l'on notera que l'élève qui est parvenu à ce niveau de sa formation peut, pour une raison ou une autre, entrer dans la vie active et choisir d'exercer son art. Il ne sera ni un débrouillard ni un débutant dans son domaine, mais un initié de niveau moyen qui aura déjà reçu une formation lui permettant de manifester son agir compétent ou bien son intelligence de situations, c'est-à-dire la production d'un ensemble d'actions qu'une personne compétente réalise pour résoudre une situation-problème dans un domaine artistique précis. Le tableau ci-après présente les esquisses de ces profils de compétences dans l'ensemble des rubriques artistiques :

N°	° Domaines de vie Les familles de situations traitées dans les classes de 4ème et 3ème		Référentiel de compétences dans des exemples de situation-problème		
01	Vie familiale et sociale	Participation à la vie familiale Maintien de saines relations interpersonnelles Intégration sociale	-Utilisation appropriée des matériaux et des outils propres à chaque rubrique artistiqueDécoration des espaces fermés ou ouverts à l'aide de productions artistiquesEmbellissement du milieu familial ou socialManipulation correcte des différents matériaux pour assurer la finition des productions artistiquesExploitation appropriée des facettes de l'art camerounais dans le vécu quotidien.		
02	Vie économique	Découverte des activités génératrices des revenus Découverte du monde du travail, des rôles sociaux, des métiers et des professions Connaissance de soi, de ses aspirations, de ses talents, de son potentiel Exercice de saines habitudes de consommation	-Production d'objets artistiques pour la vente. -Participation aux compétitions artistiques. -Participation aux foires d'exposition ; -Amélioration du cadre de vie à peu de frais.		
03	Environnement, bien- être et santé	Préservation de l'environnement Recherche d'un meilleur équilibre de vie Choix et observation des saines habitudes de vie	-Utilisation de l'art pour la sensibilisation du public sur la protection de l'environnement, la lutte contre certains fléaux modernes, les catastrophes naturelles et les maladies. -Production d'œuvres pour la valorisation de l'art camerounais. -Décoration des espaces fermés ou ouverts en mettant en valeur les objets issus de la nature.		
04	O4 Citoyenneté Connaissance des règles de fonctionnement de la société camerounaise Découverte des valeurs et des traits culturels de la société camerounaise		Utilisation des productions artistiques pour la sensibilisation du public sur la protection de l'environnement, la lutte contre certains fléaux sociaux modernes et les maladies, la défense de la patrie. -Production d'œuvres pour la valorisation de l'art camerounais. -Décoration des espaces fermés ou ouverts en mettant en valeur les objets issus de la nature. -Promotion des matériaux locaux dans les productions artistiques.		

0	Médias et	Découverte du monde des médias	-Utilisation des productions artistiques pour sensibiliser le grand public sur la protection de	
	communication	Découverte des technologies de	l'environnement, la lutte contre certains fléaux modernes, les catastrophes naturelles et les	
		l'information et de la communication	maladies, par médias interposés.	
			-Mise en ligne des productions artistiques dans les TIC pour leur promotion.	
			- Utilisation des TIC pour des créations artistiques.	

NB. Si l'apprenant des arts a un profil particulier, les enseignants et/ou les personnes ressources des différentes rubriques de la discipline pourront être issus d'horizons divers d'autant plus que pour le cas précis de l'art patrimonial, les formateurs proviendraient de nos villages, socle des traditions. Dans tous les cas, les branches artistiques qui ne seront pas enseignées en classes pourraient être traitées dans le cadre de l'animation des clubs des activités artistiques et culturelles pour l'atteinte de tous les objectifs.

III-Domaine d'apprentissage et les disciplines correspondantes

L'Education artistique et culturelle relève du domaine des Arts, des Langues et des Cultures Nationales. Domaine par excellence de la recherche du beau, de la créativité, de l'harmonie, de la perfection, de la communication, de la promotion de la culture et de l'économie. La quête de ces finalités est la même dans toutes les rubriques artistiques que sont les arts scéniques, les arts plastiques et les arts musicaux. Les compétences que les Arts font acquérir aux apprenants sont exploitées même dans les disciplines qui ne sont pas du domaine.

IV-Contribution du programme d'études au domaine d'apprentissage

L'Education artistique et culturelle relève du domaine des Arts, des Langues et des Cultures Nationales. Sa contribution essentielle dans ce domaine réside dans son apport en termes de la recherche du beau, de la créativité, de l'harmonie, de la perfection, de la communication, de la promotion de la culture et de l'économie. Plus que toute autre discipline, les Arts constituent la meilleure vitrine de l'originalité du génie créateur humain.

V-Contribution du programme d'études aux domaines de vie

Le programme de l'éducation artistique et culturelle permet de couvrir les domaines de vie ci-après pour traiter des sujets y afférents :

- Vie familiale et sociale

- -Vie économique
- -Environnement, bien-être et santé
- Citoyenneté
- Médias et Communication.

VI-Présentation des familles de situations couvertes par le programme d'études

Le programme de l'éducation artistique et culturelle couvre les familles de situations suivantes : participation à la vie familiale ; maintien de saines relations interpersonnelles ; intégration sociale ; découverte des activités génératrices de revenus ; découverte du monde du travail, des métiers et des professions ; connaissance de soi, de ses aspirations, de ses talents, de son potentiel ; exercice de saines habitudes de consommation ; préservation de l'environnement ; recherche d'un meilleur équilibre de vie et observation de saines habitudes de vie ; découverte des valeurs et des traits culturels de la société camerounaise ; découverte du monde des médias et des spectacles ; exploitation des technologies de l'information et de la communication...

En un mot, l'Education artistique et culturelle permet à l'apprenant d'améliorer son cadre de vie et de travail, de communiquer avec son entourage et de produire des œuvres économiquement rentables (vente des œuvres d'art, promotion des spectacles, animation des cérémonies, prestations diverses, etc.)

VII- Tableau synoptique des modules du programme d'études

Cycle	Sous –système	Niveau /Classe	Titre des modules	Statut	Durée
Premier cycle	Francophone	4ème	1 – Arts scéniques I	En classe ou en clubs	25 H
			2 – Arts plastiques I	En classe ou en clubs	25 H
			3 - Arts musicaux I	En classe ou en clubs	25 H

Total	25 H				
Cycle	Sous –système	Niveau /Classe	Titre des modules	Statut	Durée
Premier cycle	Francophone	3ème	4 – Arts scéniques II	En classe ou en clubs	25 H
			5 – Arts plastiques II	En classe ou en clubs	25 H
			6 - Arts musicaux II	En classe ou en clubs	25 H
Total	I	I			25 H

Les Arts sont pratiqués en classe ou dans les clubs en 4eme et en 3ème. Tout dépend de l'environnement dans lequel se déroulent les enseignements.

Le quota horaire hebdomadaire est de 1h par classe. Au total, l'enveloppe horaire annuelle est de 25h. Coefficient : 01

N.B: -Certaines réalisations artistiques, nécessitant beaucoup de temps, seront poursuivies dans le cadre des APPS, et même dans les heures libres de l'apprenant, tant à l'établissement qu'au domicile de l'élève.

VIII-Présentation des différents modules

DETAIL DU PROGRAMME DES ARTS DANS LES CLASSES DE 4EME ET 3EME

-A- CLASSE DE 4ème

MODULE 1

- 1- TITRE DU MODULE : ARTS SCENIQUES I (OU ARTS DRAMATIQUES I / ARTS D'INTERPRETATIONI)
- 2 VOLUME HORAIRE ALLOUE AU MODULE: 25 h

3 - PRESENTATION DU MODULE

Les Arts scéniques, autrement appelés Arts dramatiques ou Arts d'Interprétation, sont ceux qui font appel à certaines aptitudes du corps humain pour leur exécution sur une scène ou tout simplement devant des spectateurs ou des auditeurs.

4 – CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES

A la fin de la classe de 4^{ème}, l'apprenant devra faire preuve des compétences suivantes :

- production d'un compte rendu d'une situation vécue ;
- restitution après mémorisation d'un texte accompagnée d'une mime conséquente;
- -production d'un texte théâtral court à visée comique ou didactique ;
- production des prestations devant des publics ;
- capacité d'envisager une carrière de dramaturge, de scénariste, de comédien ou de metteur en scène au cinéma, au théâtre ou au cirque ;
- -mise en ligne d'informations à caractère comique et/ou didactique.

5 - CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AU(X) DOMAINE(S) DE VIE

A la fin de la classe de 4ème, l'élève développera les compétences ci-après :

- s'exprimer devant un public d'une certaine importance ;
- participer à diverses animations artistiques ou culturelles ;
- participer à la vie familiale et sociale avec des activités génératrices des revenus ;
- -faire des contributions en ligne dans les médias et principalement dans les TIC.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE : ARTS SCENIQUES I

CADRE DE CONTEXTUALISATION	AGIR COMPÉTENT	RESSOURCES

Familles de situations	Exemples de situations	Catégories d'actions	Exemples d'actions	Savoirs essentiels	Attitudes	Autres ressources
	-Identification	-Réalisation d'actions liées à la	- Définir les notions et les	A) Rappels :	-Ecoute	Ressources
	des étapes principales de	maîtrise des textes (Production orale et écrite de petits	concepts liés aux Arts scéniques.	-l'histoire du théâtre ;	attentive	<u>humaines</u>
	l'histoire du théâtre.		4.55	-Composants du théâtre ;	-Acuité dans l'observation.	-Enseignants
	-		- Donner quelques repères	- Les sous-ensembles des Arts scéniques.	-Créativité.	- Élèves -Comédiens
	verbale et	historiques du développement des arts	B) Détails :	-Ouverture	dramaturges	
			scéniques.	L'élocution au théâtre/discours au public :	d'esprit.	etc
	non verbale.	- Donner les raisons de la pratique des Arts Scéniques.	la notion d'expressivité :	- Curiosité.	Ressources sociales	
			- tonalité ;	-Engouement pour les Arts	-Différentes	
artistique et culturelle avec			- Préciser quelques textes de lois qui prescrivent la	- articulation et diction ;	scéniques.	scènes de la
des activités générant des	-Restitution par mémorisation	-Réalisation d'actions relatives à	promotion des Arts à l'école Camerounaise. -Lire, réciter un poème, une	-débit.		vie courante Ressources
revenus.	des phrases, paragraphes et	la déclamation des poèmes, à la mise en scène des contes ou à		Le comédien/l'acteur : expression facia expression vocale, expression corporelle.		<u>documentaire</u> <u>s</u>
	textesIdentification	l'exécution des berceuses en classe, en famille ou en public.	berceuse, une litanie ou une incantation.	La notion de personnage :		-Pièces de théâtre
	des		-Présenter une généalogie.	-technique d'interprétation d'un personnage ;		-Textes de
	composantes du théâtre	-Réalisation d'actions relatives à	-Conter, raconter un événement,	-incarnation d'un personnage.		récit (fables, poèmes,
-	-Production	l'évaluation et la préservation du patrimoine culturel.	-Rapporter une scène vécue à	La danse comme art scénique :		extraits divers)
Communication	devant un public comme		la maison, sur le chemin de	-expression corporelle ;		,
pour la préservation de	acteur.	-Réalisation d'actions relatives à	l'école ou ailleurs tout en présentant le rôle de chaque	-expression faciale ;		- Ressources

l'environnemen	-Ecriture d'une	la danse et à la chorégraphie.	personnage.	-espace et déplacement sur une scène	<u>Médiatiques :</u>
t et la sauvegarde de la vie.	scène de théâtre, d'un conte, d'un poème ou d'un sketch.	ia durise et a la choregraphie.	-Produire des gestes des mimes, mimiques, ou grimaces -Incarner ou jouer un personnage.	Initiation à la déclamation des contes, des proverbes et des poèmes	Télévision, radio, internet, etc.

MODULE 2

- 1- TITRE DU MODULE : ARTS PLASTIQUES I (OU ARTS VISUELS I)
- 2- VOLUME HORAIRE ALLOUE AU MODULE: 25 h
- 3- PRESENTATION DU MODULE

Les Arts Visuels ou Arts Plastiques sont des formes de communication qui produisent ou reproduisent des volumes, des formes à travers le dessin, la peinture, la sérigraphie, la sculpture, la céramique, la poterie, la vannerie, etc. Ces activités seront menées en fonction de la disponibilité des ressources humaines devant assurer leur encadrement, ainsi que celle des matériaux et des outils.

4- CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES

L'élève devra être en mesure d'accomplir les tâches suivantes : représenter, créer et communiquer à l'aide des outils essentiels (crayons, plumes, stylos à bille, marqueurs, pinceaux, gouache, aquarelle..); définir et caractériser quelques formes d'œuvre d'arts plastiques du Cameroun; s'exprimer graphiquement et manifester une bonne connaissance des moyens du langage visuel.

Les Arts Plastiques doivent développer chez l'apprenant :

- des facultés d'attention et d'observation, ainsi qu'une sensibilité plus aigüe ;
- des connaissances techniques propres au langage plastique ;
- des facultés d'analyse et de jugement esthétique ;
- une connaissance de certains repères culturels liés aux arts visuels (terminologie, histoire de l'art, galeries d'art, musées, etc.);
- de la créativité et une autonomie d'expression.

5- CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AU(X) DOMAINE(S) DE VIE

- Participation à la décoration du cadre de vie (maison) ou de travail (classe, bureau, atelier, etc.);
- Participation à l'enrichissement et à la préservation du patrimoine artistique et culturel ;
- Participation à la vie artistique, culturelle et économique de la famille et de l'école.
- Participation à divers concours artistiques, aux foires et aux expositions.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE : ARTS PLASTIQUES I

CADRE DE CON	NTEXTUALISATION	AGIR CON	MPÉTENT	RESSOURCES			
Familles de situations	Exemples de situations	Catégories d'actions	Exemples d'actions	Savoirs essentiels	Attitudes	5	Autres ressources
-Participation à la vie familiale ou sociale, artistique et culturelle avec des activités générant des	Identification des phases principales de l'histoire des Arts plastiques. -Connaissance des différents éléments pouvant rentrer	-Réalisation d'actions liées à l'identification de types de matériels et matériaux en dessin, peinture, sculpture, modelage, vannerie, récupération, etc.	Définir les notions et les concepts liés aux Arts plastiques. - Donner quelques repères historiques du développement des Arts plastiques.	 A) Rappels: -histoire des Arts plastiques. - présentation des rubriques des Arts plastiques. B) Détails: I-Dessin: -Représentation des formes à l'aide des traits ou 	-Sens de l'observation. -Créativité. -Ouverture d'esprit. -Curiosité et	Ressou humair -Enseig - Élèves -Peintre sculpte décora	nes nants s es, designers, urs,
revenus.	dans des réalisations plastiques.	-Réalisation des actions relatives à la reproduction ou à la représentation	-Enumérer les types de matériels et matériaux en Arts plastiques.	des lignes : les motifs. -Usage des médiums : crayon, craie, charbon	concentrationEngouement pour la Arts	musées	vateurs des s etc. rces sociales:

- Communicatio n pour la préservation de l'environneme nt et la sauvegarde de la vie.	Représentations du monde intérieur(état d'âme)et extérieur(nature ambiante). -Transmission des messages par des signes gravés, des images et des objets.	des formes pouvant permettre de décrire les réalités familiales, économiques, environnementales, etc. -Réalisation d'actions pouvant permettre la sensibilisation à travers de petites images et gravures. -Réalisation d'actions relatives à l'évaluation et à la préservation du patrimoine culturel.	- Donner les raisons de la pratique des Arts plastiques. - Préciser quelques textes de lois qui prescrivent la promotion des Arts à l'école Camerounaise. -Tracer et produire des lignes et des formes géométriques. -Produire des gravures/images -Utiliser des couleurs et autres matériaux pour représenter des scènes de la maison, de l'école ou d'ailleurs tout en présentant le rôle de chacun.	-Représentation des volumes à l'aide de crayons ordinaires. -Représentation des formes de la vie courante II- Peinture: -Connaissance du monde des couleurs: -Couleurs primaires -Couleurs secondaires, tertiaires -Les tons III-Initiation à l'architecture traditionnelle camerounaise (en rapport avec les aires culturelles) IV-Initiation à la sculpture et/ou à la vannerie traditionnelle: confection de tout petits objets	plastiques.	-Différentes scènes de la vie courante. -Ressources environnementales. -Milieu ambiant -Objets de l'entourage immédiat : ateliers et galeries d'exposition. -Musées. Ressources documentaires -Livres de dessin, de peinture, de sculpture etc. - Ressources médiatiques Télévision, radio, internet etc.
---	---	---	--	--	-------------	---

MODULE 3

- 1- TITRE DU MODULE : ARTS MUSICAUX I
- 2- VOLUME HORAIRE ALLOUE AU MODULE: 25 h
- 3- PRESENTATION DU MODULE:

La musique est l'art de produire et de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille.

Quelques caractéristiques : Expression personnelle d'un état intérieur ou traduction sonore d'une réalité socioculturelle, elle livre un message structuré selon un système de codes qui permet d'exprimer des sentiments et des émotions. La musique est associée aux cérémonies, au travail et à la danse depuis le début de l'histoire humaine.

Les moyens et outils technologiques contemporains ont contribué à ouvrir de nouvelles voies de création et d'interprétation en musique.

4 – CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES

A la fin de la classe de 4^{ème}, l'élève devra développer les compétences suivantes :

- -maîtriser et de manier avec aisance les différentes manières de battre la mesure ;
- -identifier le type de musique suivi ;
- -classer les instruments de musique par catégories ;
- -manier avec aisance un certain nombre d'instruments de musique.

A la fin du premier cycle l'élève sera capable d'une autonomie de lecture des notes et de tout autre signe de musique, ainsi que d'une maîtrise solide des bases indispensables à la pratique du solfège.

5 – CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AU(X) DOMAINE(S) DE VIE

- Participation à de petites animations en famille ou à l'école ;
- Adhésion à une chorale ou à un orchestre ;
- Interprétation de petites berceuses ;
- Direction d'un chant en battant convenablement la mesure etc.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE : ARTS MUSICAUX I

CADRE DE CONTE	EXTUALISATION	AGII	R COMPÉTENT	RESSOURCES			
Familles de situations	Exemples de situations	Catégories d'actions	Exemples d'actions	Savoirs essentiels	Attitudes	Autres ressources	
-Participation à la vie familiale ou sociale, artistique et culturelle avec des activités générant des revenus.	Identification des phases principales de l'histoire de l'art musical	Réalisation d'actions justifiant la maîtrise du solfège Réalisation	- Définir les notions et concepts liés aux Arts musicaux - Donner quelques repères historiques du développement des Arts musicaux	A)-Rappels: -histoire musicale; -composants des Arts musicaux; -types de musiqueSignes employés pour écrire la musique. B)-Détail des notions	-Ecoute attentive -Oreille fine -Sens du rythme et de la créativité -Goût pour l'harmonie et la mélodie	Ressources humaines -Enseignants de musique et des chansons patrimoniales ou occidentales - Élèves-	
-Communication pour la préservation de l'environnement et la sauvegarde de la vie.	-Lecture des notes sur une portée musicale.	d'actions justifiant la maîtrise du rythme	- Donner les raisons de la pratique des Arts musicaux - Préciser quelques textes de lois qui prescrivent la promotion des ARTS à l'école Camerounaise.	Initiation au solfège : -la gamme ; -Initiation au rythme : -la mesure et ses caractéristiques ; -comment battre les différentes mesures ?	-Goût de l'effort soutenu.	Musiciens et musicologues etc. Ressources sociales -Différents concerts de musique	
	-Direction d'une classe ou d'une chorale en battant la	Réalisation d'actions relatives à l'animation du public par le chant	-Etablir la différence entre musique vocale et musique instrumentale ; entre musique africaine et musique occidentale ; entre	Pratique: Maniement des instruments de musique: a)- Instruments patrimoniaux;		Ressources documentaires	

mesure		musique ancienne et	b)-Instruments occidentaux.	-Support audio
-Exécution des chants pour animation du public -Transmission des messages par la musique ou la danse	Réalisation d'actions relatives à l'évaluation et la préservation du patrimoine culturel	musique moderne -Distinguer les variantes de l'histoire de la musique moderne. -Ecrire les notes musicales. -Lire les notes musicales -Classifier des instruments par types. -Manipuler les instruments courants : tam-tam, tambour, castagnettes	Entraînement aux danses : a)Les danses patrimoniales et rituelles : costumes et masques ; b) Les danses modernes.	- Extraits d'albums divers - Ressources médiatiques : Emissions télévisées, radiophoniques internet, etc.

-B- CLASSE DE 3ème

MODULE 4

1- TITRE DU MODULE : ARTS SCENIQUES II (OU ARTS DRAMATIQUES II / ARTS D'INTERPRETATION II)

2 – VOLUME HORAIRE ALLOUE AU MODULE : 25 h

3 - PRESENTATION DU MODULE

Les Arts scéniques (autrement appelés arts dramatiques ou arts d'Interprétation) sont ceux qui font appel à certaines aptitudes du corps humain pour leur exécution sur une scène ou tout simplement devant des spectateurs ou des auditeurs.

4 – CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES

A la fin de la classe de 3^{ème}, l'apprenant devra faire preuve des compétences suivantes :

- production d'un compte rendu d'une situation vécue ;
- restitution après mémorisation d'un texte accompagnée d'une mime conséquente;
- -production d'un texte théâtral court à visée comique ;
- production des prestations devant des publics ;
- capacité d'envisager une carrière de dramaturge, de scénariste, de comédien ou de metteur en scène au cinéma, au théâtre ou au cirque ;
- -mise en ligne d'informations à caractère comique et/ou didactique.

5 - CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AU(X) DOMAINE(S) DE VIE

A la fin de la classe de 3^{ème}, l'élève développera les compétences ci-après :

- s'exprimer devant un public d'une certaine importance ;
- participer à diverses animations artistiques ou culturelles ;
- participer à la vie familiale et sociale avec des activités génératrices des revenus ;
- -faire des contributions en ligne dans les médias et principalement à travers les TIC.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE : ARTS SCENIQUES II

CADRE DE CONTEXTUALISATION		AGIR CO	DMPÉTENT	RESSOURC	ES	
Familles de situations	Exemples de situations	Catégories d'actions	Exemples d'actions	Savoirs essentiels	Attitudes	Autres ressources

	-Identification	-Réalisation d'actions liées à la	- Définir les notions et les concepts	A) Rappels :	-Ecoute	Ressources
	des étapes	maîtrise des textes (Production	liés aux Arts scéniques.		attentive	<u>humaines</u>
	principales de	orale et écrite de petits		-l'histoire du théâtre ;		
	l'histoire du	dialogues)		-Composants du théâtre ;	-Acuité dans	-Enseignants
	théâtre.		- Donner quelques repères	composante da incutre ,	l'observation.	- Élèves
			historiques du développement des	- Les sous-ensembles des Arts scéniques.	-Créativité.	2.0100
	- Communication		arts scéniques.	D) D (4-1) do our manage		-Comédiens
	verbale et		·	B) Détail du programme :	-Ouverture	dramaturges
	verbale et		- Donner les raisons de la pratique	L'élocution au théâtre/discours au public :	d'esprit.	etc
	-	-Réalisation d'actions relatives à l'animation d'un public.	des Arts Scéniques.	·	- Curiosité.	Ressources
-Participation à	Communication		- Préciser quelques textes de lois	la notion d'expressivité (suite)	- Curiosite.	sociales
la vie familiale	non verbale.	rammation a un public.	qui prescrivent la promotion des	La notion de personnage (suite) :	-Engouement	<u>3001a103</u>
ou sociale,			Arts à l'école Camerounaise.	La notion de personnage (suite) .	pour les Arts	-Différentes
artistique et			, was a vectore cumeroundise.	-technique d'interprétation d'un personnage	scéniques.	scènes de la
culturelle avec	-Restitution par		-Lire, réciter un poème, une			vie courante
des activités générant des	mémorisation	-Réalisation d'actions relatives à	berceuse, une litanie ou une	-incarnation d'un personnage.		R <u>essources</u>
revenus.		la déclamation des poèmes, à la	incantation.	Initiation aux différents ressorts		<u>documentaire</u>
revenus.	paragraphes et	mise en scène des contes ou à	-Présenter une généalogie.			<u>s</u>
	textes.	l'exécution des berceuses en		du comique : situations, paroles, attitudes,		-Pièces de
		classe, en famille ou en public.	-Conter, raconter un événement,			théâtre
	-Identification			quiproquo		tireatre
	des		-Rapporter une scène vécue à la	La danse comme art scénique (suite)		-Textes de
	composantes du théâtre	-Réalisation d'actions relatives à	maison, sur le chemin de l'école			récit (fables,
	theatre	l'évaluation et la préservation	ou ailleurs tout en présentant le	La déclamation des contes et des		poèmes,
	-Production	du patrimoine culturel.	rôle de chaque personnage.	poèmes, des proverbes		extraits
- Communication	devant un	·	-Produire des gestes des mimes,			divers)
pour la	public comme		mimiques, ou grimaces			- Ressources
préservation de	acteur.	-Réalisation d'actions relatives à				11033041003
l'environnemen	-Ecriture d'une	la danse et à la chorégraphie.	-Incarner ou jouer un personnage.			<u>Médiatiques :</u>
t et la	scène de	ia adiise et a la ciloregrapiile.				T414.del
sauvegarde de	théâtre, d'un					Télévision,
la vie.	conte, d'un					radio,
	conte, a an					internet, etc.
1						

р	poème ou d'un			
S	sketch.			

MODULE 5

1-TITRE DU MODULE : ARTS PLASTIQUES II (OU ARTS VISUELS II)

2-VOLUME HORAIRE ALLOUE AU MODULE: 25 h

3-PRESENTATION DU MODULE

Les Arts Plastiques ou Arts Visuels sont des formes de communication qui produisent ou reproduisent des volumes, des formes à travers le dessin, la peinture, la sérigraphie, la sculpture, la céramique, la poterie, la vannerie, etc. Ces activités seront menées en fonction de la disponibilité des ressources humaines devant assurer leur encadrement, ainsi que celle des matériaux et des outils.

4- CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES

L'élève devra être en mesure d'accomplir les tâches suivantes : représenter, créer et communiquer à l'aide des outils essentiels (crayons, plumes, stylos à bille, marqueurs, pinceaux, gouache, aquarelle..); définir et caractériser quelques formes d'œuvre d'arts plastiques du Cameroun; s'exprimer graphiquement et manifester une bonne connaissance des moyens du langage visuel.

Les Arts Plastiques doivent développer chez l'apprenant :

- des facultés d'attention et d'observation, ainsi qu'une sensibilité plus aigüe ;
- des connaissances techniques propres au langage plastique ;
- des facultés d'analyse et de jugement esthétique ;
- une connaissance de certains repères culturels liés aux arts visuels (terminologie, histoire de l'art, galeries d'art, musées, etc.);
- de la créativité et une autonomie d'expression.

5- CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AU(X) DOMAINE(S) DE VIE

- Participation à la décoration du cadre de vie (maison) ou de travail (classe, bureau, atelier, etc.);
- Participation à l'enrichissement et à la préservation du patrimoine artistique et culturel ;
- Participation à la vie artistique, culturelle et économique de la famille et de l'école.
- Participation à divers concours artistiques, aux foires et aux expositions.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE : ARTS PLASTIQUES II

CADRE DE CON	NTEXTUALISATION	AGIR CON	1PÉTENT	RESSOURCES			
Familles de situations	Exemples de situations	Catégories d'actions	Exemples d'actions	Savoirs essentiels	Attitudes	i	Autres ressources
-Participation à la vie familiale ou sociale, artistique et culturelle avec des activités générant des revenus.	Identification des phases principales de l'histoire des Arts plastiquesConnaissance des différents éléments pouvant rentrer dans des réalisations	-Réalisation d'actions liées à l'identification de types de matériels et matériaux en dessin, peinture, sculpture, modelage, vannerie, récupération, etcRéalisation	Définir les notions et les concepts liés aux Arts plastiques. - Donner quelques repères historiques du développement des Arts plastiques. -Enumérer les types de matériels	 A) Rappels: histoire des Arts plastiques présentation des rubriques des Arts plastiques. B) Détail: I-Dessin: -Représentation des formes de la vie courante à l'aide des traits ou des lignes (suite) 	-Sens de l'observationCréativitéOuverture d'espritCuriosité et concentration .	sculpte décora	nes gnants s es, designers, eurs, teurs, vateurs des
	plastiques. -	des actions relatives à la reproduction ou à la représentation	et matériaux en Arts plastiques.	-Usage des médiums (suite) -Représentation des volumes à l'aide de crayons	-Engouement pour la Arts	Ressou	rces sociales:

	D /				T ,	D:((' ' '
	Représentations	des formes pouvant	- Donner les raisons	ordinaires : les effets de la gomme	plastiques.	-Différentes scènes
	du monde	permettre de décrire	de la pratique des	-Les ombres		de la vie courante.
	intérieur (état	les réalités	Arts plastiques.	-Les ombres		
	d'âme) et	familiales,		-Les trois zones de couleur (zones noire, grise et		-Ressources
	extérieur	économiques,	- Préciser quelques	blanche) etc.		environnementales.
-	(nature	environnementales,	textes de lois qui	bianche, etc.		-Milieu ambiant
Communicatio	ambiante).	etc.	prescrivent la	II- Peinture :		-ivillieu ambiant
n pour la	ambiantej.	Ctc.	promotion des			-Objets de
préservation	-Transmission		Arts à l'école	-Connaissance du monde des couleurs		l'entourage
de	des messages		Camerounaise.			immédiat : ateliers et
l'environneme		-Réalisation		-Notion de plan et/ou de perspective		
nt et la	par des signes	d'actions pouvant	-Tracer et produire	III Indiana Non Non Indiana Anno dia anno III		galeries d'exposition.
sauvegarde de	gravés, des	permettre la	des lignes et des	III-Initiation à l'architecture traditionnelle		-Musées.
la vie.	images et des	sensibilisation à	formes	camerounaise(en rapport avec les aires culturelles)	!	Widdeed.
	objets.	travers de petites	géométriques.	IV-Initiation à la sculpture, à la poterie et à la		Ressources
	,	images et gravures.		vannerie traditionnelle : confection d'objets		documentaires
			-Produire des	varinerie traditionnelle : confection d'objets		
			gravures/images			-Livres de dessin, de
						peinture, de
		-Réalisation	-Utiliser des			sculpture etc.
		d'actions relatives à	couleurs et autres			
		l'évaluation et à la	matériaux pour			- <u>Ressources</u>
		préservation du	représenter des			<u>médiatiques</u>
		patrimoine culturel.	scènes de la			
			maison, de l'école			Télévision, radio,
			ou d'ailleurs tout			internet etc.
			en présentant le			
			•			
			rôle de chacun.			

MODULE 6

- 4- TITRE DU MODULE : ARTS MUSICAUX II
- 5- VOLUME HORAIRE ALLOUE AU MODULE: 25 h
- 6- PRESENTATION DU MODULE:

La musique est l'art de produire et de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille.

Quelques caractéristiques : Expression personnelle d'un état intérieur ou traduction sonore d'une réalité socioculturelle, elle livre un message structuré selon un système de codes qui permet d'exprimer des sentiments et des émotions. La musique est associée aux cérémonies, au travail et à la danse depuis le début de l'histoire humaine.

Les moyens et outils technologiques contemporains ont contribué à ouvrir de nouvelles voies de création et d'interprétation en musique.

4 – CONTRIBUTION DU MODULE A LA FINALITE ET AUX BUTS CURRICULAIRES

A la fin de la classe de 3ème, couronnement du premier cycle dans le sous-système francophone, l'élève devra développer les compétences suivantes :

- -maîtriser et de manier avec aisance les différentes manières de battre la mesure ;
- -identifier le type de musique suivi ;
- -classer les instruments de musique par catégories ;
- -manier avec aisance un certain nombre d'instruments de musique.

A la fin du premier cycle l'élève sera capable d'une autonomie de lecture des notes et de tout autre signe de musique, ainsi que d'une maîtrise solide des bases indispensables à la pratique du solfège.

5 – CONTRIBUTION DU MODULE AU PROGRAMME D'ETUDES ET AU(X) DOMAINE(S) DE VIE

- Participation à de petites animations en famille ou à l'école ;
- Adhésion à une chorale ou à un orchestre ;
- Interprétation de petites berceuses ;
- Direction d'un chant en battant convenablement la mesure etc.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE : ARTS MUSICAUX II

CADRE DE CONTEXTUALISATION		AGIR COMPÉTENT		RESSOURCES		
Familles de situations	Exemples de situations	Catégories d'actions	Exemples d'actions	Savoirs essentiels	Attitudes	Autres ressources
-Participation à la vie familiale ou sociale, artistique et culturelle avec des activités générant des revenus.	Identification des phases principales de l'histoire de l'art musical	Réalisation d'actions justifiant la maîtrise du solfège Réalisation d'actions justifiant	- Définir les notions et concepts liés aux Arts musicaux - Donner quelques repères historiques du développement des Arts musicaux	A)-Rappels: -histoire musicale; -composants des Arts musicaux; -types de musiqueSignes employés pour écrire la musique. B)-Détail des notions:	-Ecoute attentive -Oreille fine -Sens du rythme et de la créativité -Goût pour l'harmonie et la mélodie	Ressources humaines -Enseignants de musique et des chansons patrimoniales ou occidentales - Élèves-
-Communication pour la préservation de l'environnement et la sauvegarde de la vie.	-Lecture des notes sur une portée musicale. -Direction d'une classe	la maîtrise du rythme Réalisation d'actions relatives	- Donner les raisons de la pratique des Arts musicaux - Préciser quelques textes de lois qui prescrivent la promotion des ARTS à l'école Camerounaise.	Initiation au solfège (suite): -la gamme; -les intervalles. Initiation au rythme: -la mesure et ses caractéristiques; Pratique (suite): Maniement des instruments de	-Goût de l'effort soutenu.	Musiciens et musicologues etc. Ressources sociales -Différents concerts de musique

battant la mesure entre musique africaine et musique occidentale ; entre musique ancienne et musique et musique ancienne et musique ancienne et musique et musique anc	cumentaires upport audio xtraits albums divers)
mesure musique arricame et musique arricame et b)-Instruments occidentaux. b)-Instruments occidentaux. Ext	xtraits
b)-Instruments occidentaux. - Ext	xtraits
musique ancienne et - Ext	
manajama mandama	
I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	
Réalisation	
d'actions relatives	<u>essources</u>
-Exécution des <u>méd</u>	<u>édiatiques :</u>
chants pour	
animation du	nissions
DUDIIC D	évisées, diophoniques,
	ernet, etc.
des messages Entraînement aux danses :	erriet, etc.
a) Le dance	
ou la danse rituelles : costumes et masques ;	
moderne. b) Les danses modernes.	
à l'évaluation et la	
préservation du -Ecrire les notes musicales.	
patrimoine -Lire les notes musicales	
culturel	
-Classifier des instruments	
par types.	
-Manipuler les instruments	
courants : tam-tam,	
tambour, castagnettes	

- Article 2: Les programmes visés à l'article premier ci-dessus entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016-2017;
- Article 3: Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires aux termes du présent Arrêté.;
- Article 4: les Inspecteurs Coordonnateurs Généraux, le Directeur des Examens et Concours, le Directeur de l'Enseignement Secondaire Général, les Délégués Régionaux et Départementaux des Enseignements Secondaires, les Secrétariats à l'Education des différents Ordres d'Enseignements Privés, les Chefs d'Etablissements Publics et Privés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la stricte application du présent arrêté qui sera enregistré, publié au Journal Officiel en Français et en Anglais et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le______ 9 DEC 2014

AMPLIATIONS

- PRC
- PM
- MINESEC/CAB/IGE/DIRECTIONS
- MINESUP
- DRES et DDES
- Représentants Nationaux des OEP
- Secrétariats à l'Education des OEP
- Etablissements intéressés
- Archives/Chrono

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES